Vingt-neuvième année, N° 147. Le numéro : 10 centimes Samedi 25 juin 1932.

Nouvelliste valaisan

Journal quotidien

St-Maurice Téléphone 8

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 8 cts le mm.
Suisse . . . . . 10 » »
Etranger . . . . . 14 » »
Réclames . . . . . 28 » »
Mortuaires . . . . . 16 » »
Annonces reçues par PUBLICITAS S. A., Sion, Montreux, Lausanne et succursales, ainsi qu'au Bureau du Nouvelliste, St-Maurice. Téléphone 8 Compte de chèques post. IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an	6 mois	3 mois	ETRANGER	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	12.—	7.—	4.—	Chaque num.	31.—	16.—	8.50
Avec Bulletin	16.—	9.—	5.—	Par 2 num.	20.—	10.50	5.75

Compte de chèques postaux IIc 274 Avec Bulletin officiel, tarif spécial

Le blé à 37 francs

Le prix du blé fixé à 37 francs par les Chambres fédérales, pour la récolte de 1932, mérite qu'on s'y attarde et qu'on y revienne.

On connaît les conditions dans lesquelles se meut le régime des céréales en Suisse.

Sans la forte prime payée par la Confédération, la culture du blé serait encore moins rentable que les autres branches de notre agriculture.

Que l'on est donc loin de cet heureux temps où la vie d'un vieux paysan de Tarente pouvait être chantée par Virgile : *Hanc olim vitam Veteres !*

Aujourd'hui, avec la crise du chômage, on s'est tellement habitué à voir, avant tout, dans notre Suisse, des ouvriers d'usines ou de chantiers, que l'on n'accorde presque plus aucune attention à son agriculture.

Cependant, celle-ci reste à la base de l'alimentation du pays.

Chambres fédérales et parlements cantonaux retentissent, à époques régulières, des plaintes rapprochées du petit paysan dont l'état confine presque à la misère.

Nous ne voulons pas citer des chiffres qui ont été publiés à satiété et qui alourdissent toujours un article d'opinion.

La propriété rurale est grevée d'hypothèques au point que les pouvoirs publics ont dû envisager des prêts sans intérêt à long terme.

Il faut ajouter à cela, depuis trois ou quatre ans surtout, une mévente et une baisse catastrophique du prix des denrées de première nécessité.

La Confédération a pris quelques mesures protectionnistes et autres, mais ces mesures se révèlent insuffisantes. Décrétées un jour, elles sont du reste souvent rapportées au bout de quelques semaines, sous la pression des consommateurs des villes !

Puis, il y a la dépopulation des campagnes et des montagnes qui offre également un facteur néfaste : l'agriculture finit par manquer de bras.

Le Conseil national avait institué une vaste commission dont le regretté M. Baumberger était le président et qui avait la mission d'étudier les moyens d'arrêter des exodes si désastreux pour notre économie nationale.

Cette commission s'était rendue en grande pompe dans les Grisons, au Tessin, et, en Valais, dans les communes d'Hérémence et de Bagnes entr'autres.

On avait fondé de grands espoirs sur ses travaux. Est-ce un moulin qui ne va plus ?

Quoiqu'il en soit, la baisse des prix des produits agricoles est un désastre dont nos cultivateurs continuent de porter la peine.

On est un peu étonné que les Chambres aient versé dans cette course à l'abîme.

En 1931, le blé a été payé 38 fr. Au Conseil national, notamment, il a été proposé le maintien de ce chiffre. Le Conseil fédéral ne lui opposait qu'une résistance de forme. On allait voter, lorsqu'un député libéral vaudois, croyant faire un coup de maître alors que ce ne fut qu'un pas de clerc, crut habile de partager la différence entre les 36 francs de la majorité de la commission et les 38 francs réclamés par les paysans.

Les socialistes jetèrent à pleines mains leurs bulletins dans la balance, et c'est ainsi, à quelques voix de majorité, que le prix de 37 francs a été finalement voté.

C'est toujours la vieille histoire du mur mitoyen.

Il est bon, certes, de chanter la vie probe, laborieuse et saine du paysan qui reste la réserve toujours solide du sol helvétique, mais encore faut-il que ce paysan puisse nouer les deux bouts.

Si la mode était toujours aux livres de comptabilité et que l'on opposât la comptabilité des générations présentes à celle des aïeux, on trouverait peut-être aux souffrances de l'agriculture des causes dont les Chambres ne parlent pas.

Ch. Saint-Maurice.

L'emprunt en faveur des routes agricoles de montagne

Voici de larges extraits du Message que le Conseil d'Etat a adressé au Grand Conseil sur l'emprunt qui sera soumis à la votation populaire le 3 juillet prochain :

Monsieur le Président,
Messieurs les Députés,

Le Grand Conseil a subventionné jusqu'à fin janvier 1932, sur la base de la loi du 18 mai 1927, 38 projets de routes de montagne, dont le coût est estimé à fr. 17,248,000.

Le montant des subsides cantonaux correspondant à ces dépenses présumées s'élève à fr. 7,487,724, en regard d'un crédit de fr. 3,500,000, tel que sanctionné par le peuple.

. . . . . .

Nous nous trouvons aujourd'hui devant la nécessité de mobiliser de nouveaux crédits, si nous voulons éviter de devoir suspendre dès l'année prochaine la construction des routes de montagne subventionnées.

Le programme des routes

La question de principe se pose tout d'abord de savoir si nous voulons exécuter en entier le programme de construction découlant de la loi du 18 mai 1927 et des subventions déjà allouées, ou s'il y a lieu de réduire ce programme en abandonnant par exemple un certain nombre de routes non encore mises en chantier, et que l'on considérerait comme d'une importance secondaire.

Nous croyons qu'une semblable restriction se heurterait avec raison à une très forte opposition de la part des communes intéressées, qui seraient prétéritées par cette mesure au profit des régions qu'un heureux concours de circonstances a permis de desservir sur les premiers crédits disponibles.

Il importe donc, à notre avis, de conserver comme base de nos calculs le programme complet tel qu'il découle de la Loi et des subventions allouées.

Emprunt ou voie budgétaire

Ceci admis, les crédits nécessaires peuvent être obtenus de deux manières par un nouvel emprunt ou par la voie budgétaire.

Nous préconisons un nouvel emprunt, pour diverses raisons.

En effet, le budget ne présente plus, au cours de la crise économique actuelle, l'élasticité nécessaire pour faire face à de nouvelles dépenses annuelles de quelques centaines de mille francs ; ces nouvelles charges se traduiraient par une augmentation certaine du déficit de notre compte d'Etat, déficit qui devrait, le moment venu, être amorti par un emprunt à long terme.

Un nouvel emprunt devrait toutefois tenir compte des possibilités budgétaires futures et n'être conclu que par tranches, dont chacune ferait l'objet d'un décret du Grand Conseil.

Les routes que nous créons actuellement profiteront de toute évidence aux générations futures ; il est donc équitable qu'elles soient appelées à participer, par la voie de l'amortissement des emprunts contractés aujourd'hui, aux charges résultant du développement de notre réseau routier en montagne.

Nécessité d'obvier à la crise du chômage

Mais la raison la plus importante qui nous paraît militer en faveur d'un nouvel emprunt est la nécessité de continuer à fournir à nos populations durement touchées par la crise des occasions de travail, qui leur permettent de supporter sans trop de dommage les suites néfastes de la dépression économique actuelle.

Au 1er mars 1930, les usines de Chippis occupaient 1885 ouvriers ; au 1er mars 1932 816 hommes seulement. De même les Usines de la Lonza comptaient au 1er mars 1929 807 ouvriers, en regard de 388 ouvriers seulement le 1er mars 1932.

Dans l'ensemble du canton l'effectif des ouvriers des principales usines était de 2500 hommes en mars 1932, vis-à-vis de 4000 hommes en mars 1929 et 1930.

Le canton et la Confédération ont versé comme subside pour indemnités de chômage une somme de fr. 700,000 au cours des deux seuls exercices 1930 et 1931. Or ces subsides ne sont versés qu'aux caisses de chômage organisées, à l'exclusion des nombreux chômeurs individuels ne pouvant pas s'affilier à ces caisses.

Il est certain que les allocations de chômage eussent été bien plus importantes si nous n'avions pas ouvert durant ces deux ans de nombreux chantiers de route dans les régions de Viège, de Sierre, de Sion et de Martigny.

Le montant des indemnités versées aux chômeurs ne peut d'ailleurs pas servir de baromètre de la situation économique des nombreux ouvriers que la crise actuelle prive de leur gagne-pain.

En effet, comme nous l'avons dit plus haut, les caisses de chômage organisées bénéficient seules des subsides cantonaux. De plus les membres de ces caisses ne touchent une allocation de chômage que durant 90 jours seulement à partir de leur licenciement.

Dès ce moment, tout en continuant à chômer, ils ne grèvent plus ni les caisses de chômage, ni par conséquent le budget des pouvoirs publics. La situation de ces ouvriers n'en est que plus précaire, puisqu'ils sont privés de toute allocation.

L'Etat ne saurait donc pas, sans faillir à sa tâche, se désintéresser du sort de ces chômeurs. Son devoir est de créer des occasions de travail pour leur venir en aide, et ceci indépendamment des quelques grands chantiers ouverts actuellement dans le pays chantiers qui malgré leur utilité ne suffisent de loin pas à absorber la main-d'œuvre non spécialisée disponible dans le canton.

Or, nos routes de montagne sont précisément en mesure de fournir du travail à un grand nombre d'ouvriers ; elles offrent, par surcroît, sur des chantiers de fortune ouverts dans le seul but de remédier au chômage, le grand avantage de constituer des œuvres éminemment utiles, de nature à assurer à nos vaillantes populations de la montagne une aide puissante et efficace au milieu des difficultés économiques où elles se débattent aujoud'hui.

En 1931, les diverses entreprises de routes de montagne ont versé à leurs ouvriers un total de salaires d'un million de francs au bas mot. C'est dire l'intérêt que présentent ces entreprises comme moyen de remédier au chômage.

. . . . . .

Le montant de l'emprunt

A quel chiffre convient-il de fixer le montant d'un nouvel emprunt ?

Nous croyons qu'une somme de fr 3,500,000 suffira à vues humaines pour faire face aux engagements pris par le canton pour les routes subventionnées jusqu'ici.

En effet parmi les routes subventionnées quelques-unes ne seront pas exécutées, soit que les communes intéressées y aient d'ores et déjà renoncé, soit que le subside fédéral escompté n'ait pas pu être obtenu.

Nous devrons compter il est vrai avec un dépassement de devis pour l'une ou l'autre des routes en construction, car ces travaux présentent de gros imprévus et les prix d'unité des divers ouvrages ont augmenté en moyenne de 20 % depuis l'établissement des devis. Par contre, le chômage aidant et les mesures de déflation et de baisse des prix étant à l'ordre du jour, il est permis d'admettre que peu à peu les prix de la main d'œuvre et des matériaux s'adapteront aux nouvelles conditions économiques et qu'il en résultera un diminution du coût des travaux futurs.

Quant aux quelques routes qui devraient encore être subventionnées elles sont relativement peu importantes ; la construction n'en est pour la plupart pas encore décidée par les communes.

Elles pourront, à la demande de celles-ci, être subventionnées dans chaque cas particulier, sous la réserve d'usage que l'Etat dispose des crédits nécessaires pour le paiement des subsides.

Ainsi, les communes intéressées seront assurées que leur route se construira dans un avenir plus ou moins rapproché, suivant la nécessité et les circonstances locales.

Si le nouvel emprunt ne devait pas suffire à verser entièrement ces subsides, il serait sans doute possible de parachever le programme prévu à l'aide de quelques annuités budgétaires, car il n'est pas téméraire d'admettre que jusque là la crise aura évolué et que les conditions économiques seront moins défavorables qu'aujourd'hui.

Nous croyons donc pouvoir vous proposer fr. 3,500,000 comme chiffre maximum du nouvel emprunt, celui-ci devant être émis par tranches, dont chacune fera l'objet d'un décret du Grand Conseil.

Nous nous plaisons à espérer que nos propositions rencontreront votre agrément et que vous voudrez bien manifester une fois de plus de façon tangible l'intérêt que vous portez à nos vaillantes populations de la montagne.

SUZE
se distingue des imitations par la finesse de son bouquet

Du pain de partout... au pain d'il y a 2000 ans

Une exposition internationale du pain au Marché de Trajan à Rome

(De notre correspondant particulier)

Rome, le 22 juin.

Le marché de Trajan qui abritait, il y a dix-huit siècles, une partie importante du commerce d'alimentation de Rome accueille maintenant dans ses trois étages d'échoppes les expositions temporaires les plus variées.

On y a vu l'an dernier un marché de fleurs fort pittoresque. Il y a quelques semaines, une « foire du livre » y attirait la foule et, dans quelques jours, celle-ci y sera conviée à une « foire du jouet ». En attendant, on peut y voir une exposition internationale du pain organisée à l'occasion d'un congrès technique de la panification qui se tient en ce moment à Rome.

Des pains de cinquante pays des deux mondes

Exposition très curieuse qui permet de voir l'infinie variété de formes que peut prendre une même chose d'après les ressources, les goûts et les procédés des divers peuples.

Les savants ont discuté beaucoup pour savoir quand et où l'homme a commencé de faire du pain. Naturellement, ils n'ont pu se mettre d'accord. La seule certitude à laquelle ils soient arrivés est que le pain est une chose extrêmement ancienne et que depuis des milliers d'années, il a formé la base de l'alimentation de la plupart des humains.

« Aimez le pain, cœur de la maison, parfum de la table, joie des foyers », disait un jour le « Duce » dans une de ses proclamations lapidaires.

Il semble que ce conseil monte avec le parfum de croûte dorée des milliers d'échantillons de pains rassemblés dans les boutiques où voisinent les civilisations les plus éloignées.

L'talie y occupe naturellement la place la plus importante. Ses diverses provinces ont envoyé leurs pains les plus caractéristiques et la diversité de ceux-ci est déjà extraordinaire. Cela va des « grissini » de Turin, ces minces bâtonnets agréables à croquer qui ont leur place aux dîners d'apparat dans toute l'Italie jusqu'aux énormes « pagnottes » des Abruzzes qui suffisent à nourrir pendant trois jours toute une famille de montagnards. Les petits Romains regardent avec admiration ces pains géants, car dans les villes le pain, en vertu d'une mesure destinée à diminuer le gaspillage, ne peut dépasser le poids de cinq cent grammes.

Cinquante autres pays nous offrent les meilleurs échantillons de leur pétrins et de leurs fours. En parcourant les trois étages qui forment une petite cité, nous rencontrons la France, la Belgique, la Suisse, l'Angleterre, Chypre, la Syrie, la Finlande, l'Arabie, la Palestine, l'Esthonie, la Lettonie, la Tripolitaine, l'Espagne, la Tunisie, le Brésil, le Sénégal, la Turquie, la Russie, Gibraltar, le Canada, l'Egypte, la Hongrie, la Corse, la Roumanie, l'Albanie, la Grèce, l'Argentine, le Danemark, la Yougoslavie, Costa Rica, la Chine, le Japon, l'Autriche, la Floride, le Paraguay, le Pérou, la Dalmatie, le Maroc, le Vénézuéla, l'Uruguay, le Mexique, l'Inde et d'autres encore.

Des mesures ont été prises pour conserver à ces produits leur fraîcheur originale et l'on se régale la vue et l'odorat devant de beaux pains de France, de Belgique ou de Suisse, mais on ne se sent nullement tenté de goûter les miches noirâtres des Arabes de Sfax ou de Fez qui paraissent dures comme des pierres et où il semble que doivent infailliblement se briser des dents de roumis.

Un boulanger romain d'autrefois

Coïncidence à noter. C'est dans ces vieux murs construits pour Trajan par Apollodore de Damas qu'avait son siège la corporation des boulangers fondée par cet empereur.

Les Romains d'alors faisaient leur pain comme le font encore ceux d'aujourd'hui. Lorsqu'on va du Panthéon d'Agrippa vers la Minerve, on peut voir du trottoir d'une des rues les plus fréquentées du centre de Rome un boulanger qui, à trois mètres de l'entrée de sa boutique, enfourne du pain. Ce pain, sauf par la taille, ressemble à ceux qui furent ensevelis, il y a deux mille ans, dans la catastrophe de Pompéi et dont des spécimens sont alignés dans une vitrine du Musée national de Naples.

Quant au four et à l'ouvrier, ils sont exactement tels que les représente un des bas-relief d'une tombe fameuse d'un boulanger romain d'il y a vingt siècles.

Cette tombe se trouve à la « Porta Maggiore » par où l'on sort de la ville, près de Saint Croix de Jérusalem, pour aller vers Palestrina. Tout de suite au-delà de la porte et perpendiculairement à celle-ci s'élève un monument de forme bizarre dont le bas semble fait de mesures de grains dressées verticalement tandis que d'autres mesures, placées horizontalement forment la partie supérieure. Au sommet court, sur les quatre côtés, une frise sculptée représentant des scènes de la fabrication du pain : des ouvriers apportent du grain, pétrissent la farine, enfournent les pains, les pèsent et les rangent.

Une inscription qui se trouve actuellement au musée des Thermes nous renseigne sur l'objet de cette construction peu banale : « **Est hoc monimentum Marcei Virgilei Eurysacis pistoris redemtor. apparet.** Ceci est le monument de Marcus Virgilius Eurysaces, boulanger breveté des appariteurs », c'est-à-dire de fonctionnaires de ce temps-là.

Cet Eurysaces devait avoir fait fortune en vendant son pain et il a tenu que son tombeau rappelât un métier dont il était fier. Il avait aussi voulu avoir tout à côté la tombe de sa femme, mais de cette tombe il ne reste qu'une inscription qui nous dit d'ailleurs la forme de la sépulture de la boulangère : « Atistia fut ma femme, elle vécut la meilleure des femmes ; ce qui reste de son corps est déposé dans ce panier à pain. »

Plus d'un congressiste du pain tiendra sans doute à faire un pélerinage — entre deux bouchées — au tombeau de cet ancêtre fameux.

Guardia.

Radio-Programme du 25 juin

Radio Suisse romande (403 m.)

12 h. 30 Temps, nouvelles. 12 h. 40 Gramo. 17 h. Pour Madame. 18 h. Musique de danse. 19 h. Carillon et cloches de la Cathédrale de St-Pierre. 19 h. 10 Musique enregistrée. 19 h. 30 La semaine politique internationale. 20 h. Musique de ballet. 20 h. 55 Intermède de chant. 21 h. 20 Musique champêtre. 22 h. Dernières nouvelles.

LES ÉVÉNEMENTS

L'émotion tombe

Allemands et Français causent

L'émotion provoquée par le dépôt des propositions du président Hoover, en matière de désarmement, tend à s'apaiser. C'est ainsi qu'à Genève on ne prévoit pas de nouvelles séances de la commission générale. Le travail, utilement commencé, en conversations privées, sera poursuivi jusqu'à ce qu'on ait obtenu un résultat tangible. Ce matin, comme hier, les chefs des délégations française, britannique et américaine, se sont réunis pour continuer leur étude systématique des questions concrètes sur lesquelles ils pensent qu'un accord général pourra être atteint.

Attendons sous l'orme sans cependant se décourager.

A Lausanne, la journée s'est ouverte dans un brouillard épais, au point de vue politique tout au moins. La conversation de la matinée entre M. MacDonald et M. Herriot a fait apparaître comme insurmontable l'opposition de leurs points de vue. L'Angleterre insiste toujours sur

l'annulation pure et simple des réparations, dans l'intérêt de la reconstruction économique du monde. La France, de son côté, insiste sur le maintien d'un solde dans l'intérêt d'une série de pays pour lesquels la suppression des réparations apparaîtrait comme une injustice. C'est sur la constatation de cette divergence que l'on s'est séparé, et l'on pouvait considérer, à l'heure du déjeuner que la négociation était pratiquement arrêtée.

Une boule blanche, cependant, Allemands et Français causent directement

Dès maintenant, le contact est établi entre les délégués français et les allemands. M. von Bulow s'est rendu dans la soirée au Lausanne-Palace. Ce n'est pas encore la promesse du succès, beaucoup d'obstacles restent à vaincre, des crises sont encore possibles et probables ; mais du moins les malentendus sont moins à craindre avec cette nouvelle méthode. Et si, au lieu de laisser à la négociation un caractère étroitement financier et économique — ce qui est la tendance de la délégation anglaise — les Allemands s'efforcent de l'élargir ; s'ils savent indiquer à M. Herriot la véritable situation de leur pays : si surtout ils sont en mesure de lui proposer des contreparties sérieuses aux sacrifices qu'ils lui demandent, on peut espérer que la journée aura marqué dans le cours de la conférence une étape décisive.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

La femme française votera-t-elle ?

Le Sénat français a commencé jeudi la discussion de la proposition du gouvernement concernant les droits civiques de la femme française. M. Jénouvrier, doyen, a ouvert le débat en développant les arguments en faveur de l'octroi aux femmes du droit de vote et de l'éligibilité.

M. Louis Martin, un ardent féministe, a plaidé chaleureusement l'extension du suffrage universel aux femmes.

Si l'on considère les statistiques judiciaires, on y voit, dit-il, que sur 1762 crimes commis par des hommes, il n'y en a que 224 commis par des femmes.

Ces chiffres son éloquents, et, d'un autre côté, aujourd'hui, les femmes suivent les mêmes études que les hommes. Elles triomphent dans tous les concours, tous les examens, elles se montrent aptes à toutes les fonctions.

Il n'est pas douteux que la femme, comme le disait Vacherot, soit dans le peuple bien supérieure à l'homme. Or, le peuple fournit le principal contingent électoral.

Comment toutes les raisons qui s'imposent à nous aujourd'hui n'ont-elles pas dès 1848, fait accorder les mêmes droits politiques aux femmes qu'aux hommes, cela tient uniquement à ce que le suffrage universel n'était alors donné aux femmes dans aucun pays.

Or, ces arguments mêmes se retournent aujourd'hui contre ceux qui refusent le droit de vote. En effet, aujourd'hui, sauf la Suisse, la Bulgarie et l'Italie, toutes les nations ont vu triompher le droit de la femme en politique. (Appl.)

Tuée en montagne

Trois étudiants de l'Université de Grenoble (France) Mlle Fischer, âgée de 19 ans, d'origine allemande, MM. Trivin et Bruch, faisaient une excursion aux abords de la montagne des Trois Pucelles, près de Saint-Nizier, quand survint une avalanche de pierres. Mlle Fischer fut atteinte à la tête par un bloc de rocher. Elle put être relevée par ses compagnons. Des secours arrivèrent bientôt qui permirent de retirer la malheureuse jeune fille de sa dangereuse position, mais elle succomba pendant qu'on la transportait à l'hôpital.

Les cloches sonnent...

La cathédrale de Messine (Sicile) sera prochainement agrémentée d'une cloche que l'on construit en Suisse — le pays classique de l'horlogerie. Cette cloche sera simplement merveilleuse. Des figures symboliques, en bronze, représenteront les quatre saisons de l'année ; un coq chantera à l'aube, un lion rugira au crépuscule. Deux héroïnes, deux paysannes, Dina et Clarenza, avertiront les habitants de l'approche des soldats de Charles d'Anjou, ainsi qu'en 1302 et sonneront les heures. Mais il y a plus ; l'horloge indiquera en outre les phases de la lune, la position des astres, les heures des marées, quoi encore ?

La cloche de la forteresse Saint-Pierre et Saint-Paul, à Moscou, celle-là célèbre, vient d'être restaurée. Mais elle ne sera pas réservée à son usage ancien. Elle a oublié l'hymne tzariste des jours passés et jouera l'« Internationale ». Elle la fait entendre à présent deux fois par jour, mais bientôt en égrènera six fois les notes révolutionnaires.

Quand on est trop confiant !

De Montpellier où il réside habituellement, M. Henri de Pleneuf, s'était rendu à Nice, pour y villégiaturer pendant quelques jours, et il avait fait dans cette ville la connaissance d'un M. Charles Junker, qui se donna comme agent général de la légation du Honduras, à Paris, et finit par lui proposer de le faire nommer à Monaco, consul général de cette République sud-américaine.

M. de Pleneuf accepta, et la nomination fut obtenue, du moins, put-il le croire, par l'entremise de M. Alban Antonio Yela, attaché commercial à la légation parisienne du Honduras.

Ce que M. de Pleneuf ne sut pas, c'est que M. Alban Antonio Yela ne faisait plus partie, ayant été révoqué, de cette légation.

Quoi qu'il en soit, M. de Pleneuf, avait versé pour obtenir sa nomination une somme de quatre cents livres sterling, destinées, lui avait-on dit à la caisse des étudiants pauvres du Honduras, et une autre somme de soixante-quatre livres, pour frais de diplôme et de chancellerie.

M. de Pleneuf se croyait donc consul général et songeait à une installation prochaine, quand le commissaire central de Montpellier l'avisa, certain jour, que le gouvernement de la République du Honduras avait déposé contre lui une plainte en usurpation de fonctions. Dès lors, ne pouvant douter qu'on avait usé de sa bonne foi, M. de Pleneuf déposa à son tour une plainte contre Junker et Yela, qui furent assitôt recherchés.

Yela, seul, put être arrêté, et le tribunal correctionnel de Nice vient de le condamner à un an de prison avec sursis, et 500 francs d'amende. Junker a été, par défaut, condamné à trois ans de prison, et 500 francs d'amende.

NOUVELLES SUISSES

Négociations interrompues

Les négociations germano-suisses, qui devaient aboutir à l'accord définitif concernant le trafic des voyageurs allemands se rendant en Suisse ont été interrompues d'une manière inattendue. Comme il n'existe plus de divergences de fond quant aux concessions réciproques envisagées par les délégués des deux gouvernements et que les négociations furent empreintes jusqu'ici d'un esprit amical et compréhensif, il faut admettre, d'après le correspondant zurichois de la « Gazette de Francfort », — ce que l'on murmurait déjà depuis quelques jours — que des difficultés de forme et des résistances se sont manifestées soit dans les milieux touchant de près au cabinet de Berlin, soit dans ceux de la Banque d'Empire. Cette impression, renforcée par l'arrêt subit des négociations, a causé une mauvaise humeur non dissimulée dans les milieux intéressés, principalement dans ceux de l'industrie hôtelière.

D'après les derniers renseignements, le montant de la somme admise à sortir d'Allemagne pour les voyages en Suisse est fixé à 700 marks au maximum par personne, ce qui représente une augmentation de 500 marks par rapport au chiffre actuel.

Vers la caisse suisse de prêts

Des pourparlers entre le Conseil fédéral et les représentants des Banques, au sujet de la création d'une caisse de prêts, ont eu lieu à la Banque nationale. Six membres du Conseil fédéral y ont pris part. Si un résultat définitif n'est pas encore acquis, on s'est mis d'accord pour que les Banques préparent un rapport sur la base duquel les pourparlers reprendront.

La tendance générale, contrairement à ce qui fut le cas en 1914, est de ne pas faire de la Caisse de prêts une institution d'Etat, mais de lui donner une base dans l'économie privée. On se rend compte par là que l'importance de la participation des divers membres joue un certain rôle et cette question a alimenté une partie de la discussion. Il est clair que les divers intérêts des groupes de banques doivent être considérés. L'insistance que l'on met à étudier ce problème aussi rapidement que possible, en relation avec les changements qui pourraient se produire dans la situation générale, montre la nécessité absolue de mettre sur pied cette institution. On paraît décidé à traiter cette importante question dans une session parlementaire spéciale, qui aura probablement lieu le 4 juillet.

Dans les sphères supérieures de l'armée

Dans sa séance de ce matin, le Conseil fédéral a pris acte, avec remerciements pour les services rendus, de la démission du colonel-divisionnaire Frey, commandant de la 6me division.

Il a nommé au grade de colonel-commandant de corps le colonel-divisionnaire Guisan, actuellement commandant de la 1re division, pour remplacer le colonel Scheibli, récemment décédé, à la tête du 2me corps d'armée.

Il a nommé colonels-divisionnaires les colonels Tissot et de Muralt, tous deux à Berne, pour prendre le commandement, le premier de la 1re division, le second de la 5me division.

Le colonel-divisionnaire Lardelli passe de la 5me division à la tête de la 6me division.

* * *

M. le colonel-divisionnaire Guisan sera profondément regretté, en pays vaudois, en terre valaisanne, partout où sa fermeté alliée à une compréhension parfaite du rôle et des possibilités d'une armée de milices l'avaient fait hautement apprécier.

M. le colonel Tissot, qui vient d'être nommé au commandement de la première division, est un officier de carrière. Il est, depuis le début de cette année, à la tête de la brigade de montagne 3, dont il a dirigé les manœuvres il y a un mois et demi. Tempérament de chef, homme de belle culture, un peu réservé d'abord, M. le colonel Tissot continuera sans doute la tradition des divisionnaires de chez nous, préoccupés de l'esprit de la troupe autant que de leur préparation militaire.

Incendie criminel

Un incendie a éclaté vendredi matin vers 2 heures 40, dans une ferme située aux Grands Bois, près de Vallorbe, Vaud, et appartenant à M. Oswald Bignens. L'immeuble, comprenant trois chambres d'habitation, une grange, une écurie, une remise, a été complètement détruit ; il n'a pas été possible de sauver le mobilier. L'alarme fut donnée par M. Ritner, garde-voie aux Grands Bois. Le poste de premiers secours de Vallorbe fut aussitôt alerté ; tous les pompiers de Vallorbe furent mis sur pied à 3 h. 30 ; mais malheureusement, ils ne purent presque rien sauver, à cause du manque d'eau.

L'auteur du sinistre est un nommé Ernest Martin, lequel, une fois son coup fait, s'est tiré deux balles de revolver dans la tête.

Son cas est grave, car il a perdu beaucoup de sang. Le coupable a fait des aveux complets.

Il aurait agi sous l'empire de la vengeance ou par dépit. Il devait quitter son appartement très prochainement.

Cette tragédie a vivement ému la population de Vallorbe.

Un bras dans l'engrenage

Erwin Widmer, 22 ans, de Wettingen (Argovie), domicilié à la Maison du Peuple à Renens, célibataire, ouvrier mécanicien dans l'usine de matériaux pour constructions de routes Walo-Bertischinger,à Renens, monté sur une machine à préparer le macadam pour rajuster une courroie de transmission tombée, a eu le bras pris dans un engrenage, broyé et sectionné à dix centimètres au-dessous de l'épaule. Le tronçon de bras coupé reste pris dans l'engrenage. M. Widmer a en outre des contusions à la tête et au thorax. Après avoir reçu les premiers soins de M. le Dr Benoît, à Chavannes, il a été conduit à l'Hôpital cantonal de Lausanne, où il a été opéré. Son état est jugé très grave et l'on doute pouvoir le sauver.

LA RÉGION

Un véritable désastre en Savoie

Le « Nouvelliste » de jeudi a signalé la crevaison d'une poche d'eau au-dessus du village d'Argentine. Le torrent dévastateur fit aussitôt son œuvre de destruction sous les regards consternés et anxieux des habitants de trois ou quatre hameaux menacés. Aussi vite qu'ils le purent les hommes cherchèrent tout d'abord à protéger autant que possible les habitations. Rapidement, on évacue celles qui sont le plus en danger. On arrive non sans peine à faire sortir le bétail des écuries inondées. On essaie de dégager les ponts qui tiennent encore et c'est une lutte de plusieurs heures où les hommes, à moitié dans l'eau bouillonnante, essayent d'établir des communications de fortune pour permettre à des parents anxieux du sort de leurs enfants ou de leurs vieillards de se rendre chez eux. Mais l'eau ne cesse de monter et le danger augmente pour les habitations encerclées et menacées.

La masse jaune et rapide des eaux du torrent s'étend sur une largeur de plus de 200 mètres et près de 3 mètres de profondeur. Dévalant une pente très rapide, elle s'engagea à travers les champs cultivés et les vignes et y creusa un lit provisoire, emportant tout ce qui se trouvait sur son passage. Actuellement, le torrent est rentré dans son lit, ou plutôt dans le nouveau lit qu'il s'est creusé, car, en de nombreux points, la rivière a changé son cours.

Les dégâts dépassent de beaucoup tout ce que l'on pouvait imaginer. Tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'il y en a pour plus de trois millions.

Encore, le bilan que l'on s'efforce de dresser n'est-il que de très loin en rapport avec les résultats horrifiants de ces quelques heures au cours desquelles la nature en furie a ruiné près de cinquante familles, couvert les champ de limon et de pierres, dont quelques-unes pèsent de 4 à 5000 kilos, de débris d'arbres et de troncs centenaires arrachés brutalement au sol, en même temps que l'humus lui-même entraîné vers la plaine. Spectacle de désolation qui se prolonge trois kilomètres durant, parmi les éboulis et les fondrières. Tout a été englouti : plantations de tabac, treilles de toutes tailles et de tous cépages, prés drus qu'abandonnaient déjà les transhumans venus de la Crau. Toutes les richesses des malheureux sinistrés sont maintenant anéanties. Les routes ont été ravinées, les ponts détruits. Il y en a cinq qu'il faudra refaire complètement. L'un d'eux n'a pas laissé la moindre trace.

Les autorités se rendirent sur les lieux et Mgr Grumal, évêque de Saint-Jean-de-Maurienne, tint à apporter aux sinistrés non seulement le réconfort de sa présence et de sa bonne parole, mais aussi à donner les premiers secours à ceux qui avaient été le plus cruellement éprouvés.

NOUVELLES LOCALES

Le Père Louis Joos d'Uvrier

On nous écrit :

Une vie cachée... Une grande âme, c'est le titre d'un charmant volume de 170 pages que le R. P. Isselé C. SS. R., vient de consacrer à la mémoire d'un de ses confrères dans l'enseignement au Juvénat d'Uvrier, près de St-Léonard : le bon Père Louis Joos. Pour le plus grand nombre, il sera une révélation.

Le Père Joos était venu en Valais en 1897, alors qu'il n'était pas encore prêtre. Il fut ordonné en 1905 par Mgr Abbet de douce mémoire — et il passa toute sa carrière sacerdotale dans l'exercice du professorat et l'éducation de la jeunesse. Aux yeux du monde, c'est chose très ordinaire, d'autant plus que ce bon Père ne se distinguait pas autrement à l'extérieur sinon par une exquise amabilité et une grande humilité. Tel je l'ai connu et apprécié, sans cependant que des relations trop restreintes à mon gré, m'aient permis de pénétrer plus avant dans la connaissance de cette âme d'élite. Ainsi, la biographie que vient de publier son confrère, fut-elle pour moi, comme elle le sera pour beaucoup d'autres : une révélation. Il faut remercier le P. Isselé de l'avoir faite, car de tels modèles si rares aux yeux du monde, mais pourtant si fréquents à l'ombre des cloîtres et même dans l'intimité des familles, méritent d'être connus et imités. Nous passons à côté d'eux sans les connaître et l'on s'en va répétant : il n'y a plus de saints. La sainteté nous effleure cependant souvent, elle nous côtoie et nous environne, mais nous ne la voyons, ni ne la sentons, parcequ'elle se cache soigneusement sous le voile de l'humilité. Il faut le plus souvent la révélation posthume d'une biographie pour nous la faire connaître. Soyons sûrs qu'il y a quelques-unes de ces âmes d'élite sur notre Terre valaisanne : le Père Joos fut de ce nombre. Il ne fit pas de miracles, sans doute, mais se contenta de pratiquer héroïquement les préceptes évangéliques, se souvenant de la parole du Divin Maître : « Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait ».

On ne sait ce que l'on doit le plus admirer dans la vie de ce bon Père : humilité, piété angélique, exquise charité, abnégation totale de soi-même, mortification, zèle ardent pour le salut des âmes, enfin, religieux filialement attaché à sa Congrégation et à sa règle : toutes ces vertus, il les a pratiquées parfaitement et héroïquement pendant 40 ans de vie religieuse. Il les a pratiquées non point dans l'éclat du ministère de la prédication comme bien d'autres, mais dans les obscures situations du professorat et des autres charges secondaires de la maison où il vécut.

La mort, dit-on, est ordinairement ce que fut la vie : celle du P. Joos fut celle d'un saint et mit le sceau à l'admiration de ceux qui le connurent.

Le Père Joos passa toute sa carrière sacerdotale en Valais, où il vécut 35 ans: à ce titre il est un peu des nôtres. Il aima nos belles montagnes, notre peuple et ses institutions et, tous ceux qui le connurent, n'ont pu qu'avoir en singulière affection ce prêtre si humble et si bon qui fut un homme de Dieu dans toute la force du terme. C'est dire que sa biographie sera la bienvenue, qu'elle sera lue et, que continuant dans les âmes l'œuvre bienveillante de ce saint religieux, elle apportera dans ses pages, édification et encouragement, à pratiquer tout simplement, mais fermement, les préceptes évangéliques, qui feront de nous des saints... si nous le voulons bien.

Un ami du P. Joos.

P. J. Isselé. C. SS. R. Une vie cachée... Une grande âme. Le P. Louis Joos, Rédemptoriste, ancien élève de l'Ecole des arts et métiers de Châlons sur Marne. 1875-1930. 170 pages. 5 gravures hors texte, broché 2 fr. En vente à l'Institut apostolique d'Uvrier par St-Léonard.

Clôture du cours agricole d'instituteurs à Châteauneuf

On nous écrit :

Aujourd'hui, jeudi, s'est terminé le cours agricole des instituteurs à Châteauneuf.

La petite cérémonie de clôture fut tout empreinte de cordialité et de franche gaîté. Plusieurs hautes personnalités ont tenu à manifester l'intérêt qu'elles portent au développement agricole de notre canton. Nous citerons entre autres M. le Rd Vicaire général, M. l'abbé Lathion, M. Hoeh, directeur de l'Ecole normale, MM. les conseillers d'Etat Escher, Troillet et Pitteloud, M. le Préfet Coudray, M. le député Papilloud, de Conthey, et nous en oublions.

Les résultats d'examens prouvent une fois de plus que le temps restreint consacré à l'enseignement agricole pour les instituteurs, à leur sortie de l'Ecole normale, est bien mis à profit. C'est ce que M. le conseiller d'Etat Escher fait ressortir dans sa brève allocution où il tient à féliciter l'Ecole d'agriculture, son directeur et les professeurs pour le travail qui se fait à Châteauneuf.

M. le conseiller d'Etat Troillet salue avec plaisir les jeunes instituteurs. « Les éducateurs de la jeunesse, dit-il, feront notre Valais de demain. Il convient de cultiver avec soin l'amour de la terre, de lui faire pousser des racines toujours plus profondes et de le faire germer dans le cœur des enfants ».

Quelques chants appropriés et exécutés avec le plus bel entrain par le groupe des instituteurs terminent cette réunion familière.

Les quelques mois passés à Châteauneuf marquent chez ces jeunes gens la dernière étape avant de s'adonner à l'œuvre si importante de l'éducation.

Nous constatons avec plaisir que les cours agricoles aux instituteurs ont déjà porté leurs fruits, et il est certain que, dans un très prochain avenir, le canton n'aura qu'à se féliciter de les avoir introduits d'une façon régulière.

Il est bien évident que cet enseignement, comme celui d'autres cours spéciaux organisés à Châteauneuf, entraîne des dépenses supplémentaires, comparativement à ce qui se passe dans les autres cantons suisses où il ne rentre pas dans le cadre des Ecoles d'agriculture.

Le système introduit chez nous permet de bénéficier des subventions fédérales prévues pour l'enseignement agricole, et c'est la raison pour laquelle les Stations agricoles également sont rattachées à l'Ecole cantonale d'agriculture.

Il est à noter, en effet, que ces Stations forment une subdivision du Service cantonal de l'agriculture en autant de branches respectives.

L'organisation de Châteauneuf, du reste possible dans nos conditions, a été citée maintes fois en exemple et notamment par M. le Dr Howald, de Brugg.

Les Chefs de ces Stations sont en contact permanent avec la population rurale dont ils connaissent la situation et les besoins.

Aussi, sont-ils bien placés pour donner à nos jeunes gens un enseignement des plus fructueux, tout en permettant l'essor de l'agriculture valaisanne.

Inspection de gymnastique

Comme nous l'avons déjà annoncé, c'est donc dimanche prochain 26 juin, qu'aura lieu à Sion l'inspection des sections de gymnastique du Centre, qui prendront part à la prochaine fête fédérale d'Aarau.

Pensant intéresser le public, nous donnons ci-après le programme de cette intéressante manifestation.

Les sections se rassembleront à 13 h. 30 au sommet de la Ville (Grand Pont) d'où elles partiront en cortège à 13 h. 45 pour se rendre à la place d'exercice (Parc des Sports).

L'inspection débutera à 14 h. 15. Les sections présenteront tour à tour les exercices imposés à Aarau, soit les préliminaires à main libre, l'engin, les sauts et courses d'estafettes. Il y aura aussi des productions restreintes d'individuels à l'artistique, athlétisme et nationaux.

Le travail sera terminé à 17 h. et les sections se rendront ensuite en cortège à l'Hôtel de la Planta où sera faite la critique générale sur le travail présenté.

Nous apprenons avec plaisir que la sec-

Le Siam en révolution

Nouvelle manifestation sanglante à Zurich

L'internationalisation de l'aéronautique civile

tion féminine des dames-gymnastes de Sion présentera également à cette occasion, ses exercices de concours. Avec beaucoup de cran et un beau courage, nos dames-gymnastes ont en effet décidé d'affronter pour la 1re fois, un jury fédéral, aussi ne pouvons-nous que les féliciter de leur décision, en leur souhaitant pleine et entière réussite à Aarau.

M.

Une glissade aux Mayens de Conthey

Une brave femme de Conthey, Mme Marie Daven voulut arroser un pré que la famille possède aux Mayens. Tout à coup, à la suite d'un mouvement qu'elle ne s'explique pas, elle tomba, roula sur une pente assez raide et au bas de laquelle elle resta sans pouvoir se relever. Transportée à son domicile, elle fit appeler M. le Dr Alfred Germanier, qui constata une fracture de jambe assez grave nécessitant le transport de la blessée à sa clinique. La guérison est une affaire de soins et de temps.

Tour du Lac Léman en bateau-promenade

La date du 29 juin approche... Le Comité des Oeuvres de l'Eglise du Bouveret lance un dernier appel en faveur de la course qu'il a organisée ce jour-là.

C'est le bateau « l'Helvétie » qui prendra à son bord les promeneurs. On ne saurait trop insister sur les avantages de ce magnifique bateau. « L'Helvétie » est le plus rapide et le plus spacieux des bateaux du Léman : il peut contenir 1600 places, mais, pour que tous les passagers soient à l'abri et puissent se mouvoir à l'aise, 1200 personnes seulement seront admises. « L'Helvétie » est aussi le plus luxueux et le plus confortable des bateaux : le Salon des premières classes est d'un effet saisissant avec son ameublement de moquette vieux rose, son grand tapis de pied assorti et son éclairage somptueux. La buvette des secondes classes, accueillante toujours, le sera tout spécialement aux Valaisans, le jour du 29 juin. Ce jour-là, « l'Helvétie » sera entièrement à la disposition de chacun des participants : chacun pourra, à sa guise, profiter aussi bien des premières classes que des secondes, boire un coup à la buvette, se reposer dans les fauteils du grand salon ou se promener sur les ponts, en contemplant le merveilleux spectacle qu'offrent les rives du plus beau de nos lacs suisses.

Au restaurant du bord, d'une tenue impeccable, on trouvera, grâce aux bons soins du restaurateur, M. Maurer, ami des Valaisans, des vins et des consommations à des prix tout à fait modérés.

Pendant la traversée, il faudra beaucoup de gaieté et d'entrain. A cet effet, il y aura une musique, pour donner le ton et on dit même, à mots couverts, que les amateurs d'accordéon, auront leur part de paradis sur ce bateau splendide.

Les cinq heures d'arrêt que « l'Helvétie » aura à Genève permettront à tous de faire un tour agréable dans cette ville qui est certainement une des plus belles de la Suisse, avec son superbe Pont du Mont-Blanc, son Jardin Anglais, son grand jet d'eau et ses superbes quais.

La Messe sera célébrée sur le bateau dès le départ du Bouveret et sera terminée avant d'arriver au débarcadère de Montreux où l'« Helvétie » fera escale de quelques minutes.

Voici l'horaire du Bateau-Promenade, en correspondance avec les trains du Valais : Bouveret, dép. 7 h. 45. Genève, dép. 16 h. 45 Genève, arr. 11 h. 30. Bouveret. arr, 19 h. 45

Le prix de cette promenade Bouveret-Genève est de fr. 4.20 et il est rappelé que les C. F. F. ont accordé des réductions de 50 % env. Les enfants jusqu'à 12 ans ne payent que demi place. On peut obtenir les billets du bateau dans les gares. Les personnes qui n'utiliseraient pas le train peuvent demander les billets du bateau en envoyant l'argent au Compte de Chèques II c 1142. Oeuvre de l'église de Bouveret. (Téléph. 69.111).

CHAMOSON. — L'excellente société de Musique, l'« Avenir » de Chamoson que l'on trouve toujours sur la brèche dans les circonstances joyeuses ou graves de notre commune, organise pour le dimanche 26 et le jour de la St-Pierre 29 juin, une grande kermesse, pourvue de jolies attractions, de beaux lots et de charmants amusements. Il y aura surement foule, non seulement de gens de Chamoson mais encore de personnes des communes environnantes pour assister à cette kermesse qui revêt le caractère d'une fête.

CONTHEY. — (Corr.) — Il vient d'arriver un accident au jeune enfant Fumeaux, de Sensine, qui aurait pu avoir des suites graves. Le pauvre petit glissa dans un escalier et se fit à un coude une fracture si grave qu'il dut être conduit d'urgence à la clinique du Dr Alfred Germanier, à Sion, pour y recevoir les soins nécessaires. L'enfant souffrait atrocement. Aujourd'hui son état s'est amélioré fort heureusement.

MONTHEY. — Ceux de 1863. — Les jeunes gens du district de Monthey, nés en 1863 qui seraient disposés à fêter leur 70me anniversaire sont invités à s'annoncer, verbalement ou par écrit, au Café des Alpes, à Monthey, d'ici au 30 juin courant.

ORSIERES. — Le Tribunal a procédé à la levée du corps d'un nommé Louis Joris que des enfants ont découvert à proximité de la gare dans des broussailles. Le décès parait remonter à huit jours.

ST-GINGOLPH. — Promenade des Ecoles Franco-Suisses. — (Corr.) — C'est le 29 juin, par bateau spécial, que les écoles franco-suisses de St-Gingolph feront leur promenade annuelle. Voici l'itinéraire de cette belle course. Départ 6 h. 30 du matin pour Rolle, avec arrêt à Meillerie, pour prendre les écoles de cette commune. De Rolle au signal de Bougy la course se fera par trams spéciaux. La Fanfare « Les Enfants des Deux Républiques » prêtera son gracieux concours. La promenade des enfants fréquentant les écoles étant entièrement gratuite, les autres personnes qui voudront y participer auront à payer fr. 6.50 suisses pour le voyage en bateau et en train de Rolle au Signal de Bougy. Au retour du Signal, le bateau repartira à 13 heures pour Genève où il y aura trois heures d'arrêt. Il ne reste qu'à souhaiter le beau temps et la continuation de l'entente cordiale entre nos deux pays.

ST-GINGOLPH. — (Corr.) — Jeudi 23 juin, l'Ecole de commerce de Sierre était en visite dans notre bourg frontière. Sous la conduite de M. le chanoine Haller, directeur, ils firent le tour des deux villages. Les élèves parurent enchantés de fouler le sol français. Cette école avait, avant d'arriver à St-Gingolph, visité à St-Maurice, le trésor de l'Abbaye, et au Bouveret l'Institut des Sourds-Muets.

Un verre de
"LUY"
donne de l'appétit
Exigez-le partout
Distillerie Valaisanne S.A.
Sion
Marque déposée

Notre Service télégraphique et téléphonique

La révolution au Siam

VANGKOK, 24 juin. — Une révolution a éclaté au Siam. La famille royale de ce pays serait étroitement gardée comme otage. A Vangkok la foule porte en triomphe les soldats et les patrouilles révolutionnaires. Partout des chars de combat et des mitrailleuses ont été installés.

BERLIN, 24 juin. (Wolf.) — Suivant un télégramme de Siam, la révolution aurait éclaté la nuit dernière. Le mouvement est dirigé par le parti populaire auquel s'est joint la troupe et la marine. Les officiers d'état major ont été arrêtés ainsi que tous les membres du gouvernement. Le commandant supérieur de l'armée qui voulait résister a été tué. La révolution a éclaté sans qu'on s'y soit attendu. En ce moment on ne connait pas encore les chefs du mouvement.

Prise de contact

LAUSANNE, 24 juin. (Ag.) — Les délégations allemande et française qui ont pris contact vendredi matin étaient composées du côté français par MM. Herriot, président du Conseil, Germain Martin, ministre des finances, J. Durand, ministre du commerce, Paganon, sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères, Georges Bonnet, député et membre de la délégation et des experts, professeurs Rist et Bizot. Du côté allemand : MM. von Papen, chancelier du Reich, von Neurath, ministre des affaires étrangères, Schwerin von Krosigh, ministre des finances, professeur Warbold, ministre du commerce, von Bülov, sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères, Melchior, expert financier et Vocke, directeur de la Banque d'Empire.

Dans les milieux de la conférence on croit que la discussion sera confinée dans un cadre limité. Cependant les propositions présentées par les puissances actuelles à Lausanne y seront discutées largement.

LAUSANNE, 24 juin. (Ag.) — Au cours de la première réunion qui a eu lieu ce matin entre les délégations française et allemande le comte Schwerin von Krosigh a fait un exposé sur la situation financière et économique de l'Allemagne.

A l'issue de la réunion l'impression était bonne aussi bien dans les milieux français que dans les milieux allemands.

Journal poursuivi

MADRID, 24 juin. (Havas.) — Le procureur de la République a entamé une action en justice contre le journal « La Nation » pour avoir publié une lettre qui a été jugée offensante par le gouvernement.

Vol dans les trains

BALE, 24 juin. (Ag.) — Un Américain de passage à Bâle a signalé qu'on lui avait volé soit à la gare badoise, soit pendant le trajet de Fribourg-en-Brisgau à Bâle, une valise contenant divers bijoux représentant une somme de plus de 10.000 francs.

Une pierre d'achoppement

L'internationalisation de l'aviation civile

GENEVE, 24 juin. (Ag.) — La commission aérienne pour la conférence du désarmement a repris vendredi l'examen de l'internationalisation de l'aéronautique civile.

Le délégué de l'Allemagne Grandenbourg estime que si l'on devait internationaliser l'aviation civile cela devrait être non seulement pour l'Europe mais pour le monde entier. L'internationalisation est à son avis un moyen inefficace et en tout cas funeste. M. Laurent a montré que c'est l'aviation de grand tonnage qu'il faut écarter. Il faut rendre impossible la guerre aérienne. L'internationalisation de l'aviation militaire doit avoir comme corollaire l'internationalisation de l'aéronautique civile qui contient le meilleur moyen de contrôle. L'interdiction absolue de tout bombardement aérien devrait aussi être envisagée.

La discussion a été renvoyée à une commission qui aura à préparer un rapport pour une prochaine réunion de la commission aérienne.

Nouvel incident mortel à Zurich

ZURICH, 24 juin. (Ag.) — Les manifestations de jeudi 16 juin pour protester contre l'interdiction de la police l'avant-veille ont également fait une victime. M. Ernest Klopfenstein, 52 ans, marié, marchand de cigares à Zurich revenant dans la forêt d'une tournée d'affaire en auto passa devant la Maison du Peuple et se trouva au moment des manifestations à l'Helvétiaplatz. Il fut arrêté par un groupe de manifestants qui le menacèrent, mais un inconnu intervint en faveur de l'automobiliste et on fit cercle autour du véhicule. Au moment où M. Klopfenstein voulut monter en voiture il reçut par derrière un violent coup, probablement au moyen d'un coup de poing américain. Cependant il regagna son domicile mais on fit appel au médecin qui constata une déchirure de la plèvre. Il succomba la nuit dernière.

La police recherche les témoins de l'incident et en particulier, l'inconnu qui a frappé l'automobiliste.

La lutte contre l'uniforme

STUTTGART, 24 juin. (Wolf.) — Les nationaux-socialistes se sont de nouveau présentés en uniforme à la séance de la Diète d'aujourd'hui. Les membres du centre et de la gauche proposèrent d'ajourner la séance. Le président ayant rejeté cette proposition, les membres du Centre et de la gauche quittèrent la diète, lui enlevant ainsi le quorum.

Escroquerie au mariage

BALE, 24 juin. (Ag.) — Un individu pratiquant l'escroquerie au mariage, recherché par la police de Bâle, pour avoir soutiré plus de 10.000 fr. à une personne de cette ville, a été arrêté à Baden. C'est un récidiviste, originaire de la Suisse centrale.

M. Herriot rentre à Paris

PARIS, 24 juin. (Havas.) — M. Edouard Herriot, président du Conseil, qui doit quitter Lausanne ce soir pour venir passer le weck-end à Paris arrivera demain matin à 7 heures. Un conseil des ministres aura lieu sous la présidence de M. Lebrun, à 10 heures, à l'Elysée. Le soir à 17 heures, M. Herriot réunira au ministère des affaires étrangères un Conseil de Cabinet.

La catastrophe de Gœssen

VIENNE, 24 juin. (B. C. V.) — Les cheminots Putz et Hœnigmann, inculpés dans le procès ouvert à la suite de la catastrophe de Gœssen, ont été respectivement condamnés à 6 et 4 mois d'arrêts. Un autre cheminot, Korper, s'est vu infliger une peine de 2 mois de réclusion avec sursis. Enfin, les prévenus Hagenbacher et Schmiedberger ont été acquittés.

Le gagne-pain aux nationaux d'abord

TOULOUSE, 24 juin. — Une manifestation a eu lieu contre un orchestre russe qui jouait sur la terrasse d'un grand café de Toulouse. Les manifestants, pour la plupart des musiciens réclamèrent du travail pour les musiciens français. Ils renversèrent les tables, brisèrent les bouteilles, etc. Un manifestant assez grièvement blessé a dû être transporté d'urgence à l'hôpital.

Le projet belge

LAUSANNE, 24 juin. (Ag.) — L'avant-projet belge présenté à la conférence de Lausanne comporte en somme ce qui suit:

Les solutions envisagées consisteraient notamment dans la réorganisation de certaines entreprises allemandes d'utilité publique, susceptible d'assurer la stabilité du système monétaire du Reich, dans une organisation internationale de crédit tendant à venir en aide aux pays de l'Europe centrale et orientale et dans une réforme des systèmes douaniers susceptible de ranimer les échanges commerciaux pour l'abaissement graduel des droits d'entrée. Il n'est pas question des réparations dans ce plan.

L'incident sanglant

BERNE, 24 juin. (Ag.) — L'enquête judiciaire établie dans l'incident de Castasegna ayant révélé que le contrebandier italien Folladori avait été tué sur territoire suisse, le Conseil fédéral a chargé le ministre de Suisse à Rome d'intervenir auprès du gouvernement italien afin qu'il effectue de son côté une enquête sévère et prenne les mesures nécessaires. Une enquête a été effectivement ouverte par les autorités italiennes mais jusqu'ici on ne connait pas encore son résultat.

Collisions politiques

STRASBOURG, 24 juin. (Havas.) — Au cours des collisions qui se sont produites pendant la nuit dernière un communiste a été tué.

BERLIN, 24 juin. (Wolf.) — Au total, hier et dans la nuit, 107 personnes ont été arrêtées pour participation à des manifestations ou à des collisions d'ordre politique.

LEIPSIG, 24 juin. (Wolf.) — Des désordres se sont produits à l'issue d'une assemblée hitlérienne. La police dut intervenir, mais essuya des coups de feu. Un agent a été blessé.

Comptable en faute

BALE, 24 juin. (Ag.) — Un comptable d'une fabrique de Bâle, âgé de 44 ans, qui était chargé depuis une dizaine d'années de la comptabilité de la paie, vient d'être arrêté. Par de fausses écritures, cet individu réussit à soustraire à la fabrique une quarantaine de mille francs.

Moins de déplacements

BUCAREST, 24 juin. (Rador.) — Le ministre des finances roumain a demandé à tous les ministres en raison des difficultés financières de l'Etat de renoncer à envoyer jusqu'à la fin de l'année des ministres aux congrès et conférences à l'étranger. Une exception est faite pour l'assemblée et les commissions de la S. d. N.

LES SPORTS

MARCHE

« Linder » passera à Montreux, samedi soir

Nous apprenons que Jean Linder, champion du monde de la marche, vainqueur de Paris-Strasbourg en 1926 et 1927, du Zurich-Lausanne et des deux premiers tours pédestres du Léman, se rendra à pied de Fribourg à Genève le samedi 25 juin, en passant par Montreux, Villeneuve, la Porte du Scex, St-Gingolph, Evian, soit 147 km. Le passage est prévu à Montreux à 21 h. 30 environ, samedi soir.

Jean Linder, ce géant de la route, si populaire en Suisse romande, effectuera ce trajet comme entrainement en vue des grandes épreuves auxquelles il se propose de participer cet été soit le Paris-Strasbourg, l'épreuve de marche organisée par le Martigny-Sports à l'occasion de l'inauguration de son nouveau Stade, les 20 et 21 août, et le IIIme tour pédestre du Léman les 10 et 11 septembre. Les très nombreux amis qu'il compte en terre romande, et en particulier sur les bords du Léman, lui seront très reconnaissants d'avoir choisi cette région comme parcours d'entrainement et ne manqueront pas de l'applaudir à son passage.

†

Madame Veuve **Cyrille MAILLARD** et ses enfants, à Orsières ; Mesdemoiselles **Marie** et **Aline MAILLARD** ; Monsieur **Léon MAILLARD-VOLLUZ** ; Monsieur **Cyrille MAILLARD** ; Madame **Suzanne GABIOUD-MAILLARD** ; Madame **Léonie PELLOUCHOUD-MAILLARD** ; Mademoiselle **Amélie MAILLARD** ; Madame Veuve **DONNET-MAILLARD**, à Sion ; Monsieur **Maurice MAILLARD** et famille ; Madame et Monsieur **ROSSIER-CAVELLY** ; Monsieur **MARTINAL** et ses enfants ; Monsieur **LUISIER-CAVELLY** ; ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Cyrille MAILLARD

instituteur à Orsières

leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, enlevé subitement à leur tendre affection, à l'âge de 61 ans.

L'ensevelissement aura lieu dimanche à 8 heures.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire part.

†

Les familles **MARIETHOD, DUC, WERLEN,** ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Oscar MARIETHOD

décédé accidentellement le 23 juin, dans sa 36me année.

L'ensevelissement aura lieu à Sion dimanche 26 juin, à 11 h. 30.

P. P. L.

†

La Direction de la Maison **A. MURITH, S. A., Pompes funèbres catholiques de Genève,** ses représentants et son personnel, ont le grand regret de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Oscar MARIETHOD

Représentant de la Maison à Sion

leur regretté collaborateur et cher collègue depuis 14 ans, décédé accidentellement le 23 juin.

Match aux Quilles

organisé par le « Noble Jeu de Cible »
Dimanche 26 et mercredi (St-Pierre) 29 juin, dès 13 heures au
CAFE DU COMMERCE — ST-MAURICE
Beaux prix. Invitation cordiale.

PIETONS...

Ne débouchez jamais à l'improviste sur la route, mais avant de traverser, regardez à gauche puis à droite si la voie est libre.

OASIS

La nouvelle cigarette SATO

Depuis plus de dix ans il n'y a pas eu de récolte dont la qualité ait égalé celle de 1930. La maison SATO s'en est approvisionnée pour plusieurs années. Toutes les cigarettes SATO et OPHIR sont faites avec des tabacs de la rècolte 1930.

St-Maurice - Avis

J'informe la population de St-Maurice et de la région que j'ouvre, samedi 25 juin, une

boucherie - charcuterie

dans l'immeuble Dionisotti.

Par une marchandise de 1er choix, j'espère gagner la confiance de ma future clientèle. Installation et frigorifique modernes.

Charles Hesslöhl, St-Maurice.
Tél. 135.

EPINASSEY - Café Dubois

Dimanche 26 juin, dès 14 heures

BAL

Orchestre Narcisse — Se recommande

Match aux quilles

Chalais - Salle de Chant

Dimanche 26 juin, à 20 heures

Représentation théâtrale

donnée par le Cercle catholique des Jeunes Gens

Quand je pense à mon village
Drame en 3 actes, de Guy Berger

A qui le neveu ?
Comédie en 2 actes, de Th. Botrel

St-Pierre-de-Clages - Chamoson

Dimanche 26 et mercredi 29 juin 1932

GRANDE KERMESSE

organisée par la
Société de Musique «l'Avenir» de Chamoson

BAL

Saillon - Dimanche 26 juin 1932

Kermesse de la Lyre

dans les vergers bordant la route **Saillon-Leytron**

Bal sur parquet

Cantine soignée — Invitation cordiale

**Le prix s'oublie,
La qualité reste.**

achetez par conséquent votre mobilier

chez WIDMANN FRERES, SION

fabrique & magasins de vente
seulement au sommet du Grand-Pont. 403

Terrain à vendre

La Compagnie du Chemin de fer Martigny-Châtelard met en vente le terrain de l'ancien tracé de la ligne compris entre l'hôtel Clerc et la digue de la Dranse. Superficie 2400 m2.

Offres écrites au Bureau de l'Exploitation.

Docteur

Adolphe Sierro

Anc. interne à la Clinique médicale de l'Hopital de Genève
Ancien interne à la Clinique chirurgicale de Genève
Ancien assistant de radiologie à Genève.
Ancien premier assistant à la
Policlinique de la Maternité de Genève.
Anc. assist. nommé à l'Hôpital des Enfants Assistés à Paris

Médecine générale

Spécialité : **Maladies des enfants**

Consultations de 10 h. à midi

Tel. 4.51 — **Tél. 4.51**

Rue de Lausanne 2 **SION** Rue de Lausanne 2

Dès le 5 juillet 1932

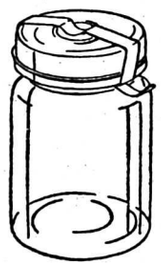

La couleur verte du verre CONSERVE AUX FRUITS ET LEGUMES leur couleur naturelle. Demandez donc à votre fournisseur, le

bocal à fermeture hermétique en verre vert des

Verreries de St-Prex

Excellents vins rouge et blanc

par 2 litres **fr. 0.90** le litre

Grosse réduction par petit fût

Sirop de framboise nature. Malaga vieux. Liqueurs

Droguerie Marclay

Monthey Tél. 109 — **Troistorrents** Tél. 25

Je viens de recevoir de superbes

MULES et MULETS de Yougoslavie

de 3 à 5 ans, bêtes de tout premier choix.

ROH EDOUARD, Granges. Tél. 55

Pour Sion, s'adresser à Peyreron Albert, rue des Remparts, tél. 63 ; écuries : Maison Kummer, face papeterie Beeger, sommet du Grand Pont. 3392

Mobilier de magasin

A vendre, cause double emploi, une banque magasin bois dur, de 20 tiroirs, 185 cm. de long, 90 cm. de large, 80 cm. de haut, un buffet à 2 portes 1 m. 35 de long, av. 6 petites vitrines dessus, coupe-pain, balance, etc., conviendrait pour bonlangerie-épicerie.

S'adresser Boulangerie Ls Rouge, St-Maurice.

A vendre de suite

auto Amilcar

3 places, impôt payé pour 32 fr. 650.—, une

machine à tricoter

Dubied, avec autorayeur, fr. 650.—, une

machine de sellier

Adler, neuve, jamais servie, gros modèle 1931, payé fr. 850.-, avec marche arrière, laissée à fr. 600.—, grand stock de

sacs de touriste

en peau de chèvre et en toile imperméable, en peau depuis fr. 18.-, en toile depuis fr. 10.—, grand choix de

couvertures voyage

fr. 10.- pièce, garanties pure laine.

couvertures de chevaux

en pure laine, laissées pour fr. 25.-,

sacs à provision

en cuir fr. 2 50 à 3.50.

S. Besson, sellier-tapissier Leysin.

Les

CHOMEURS

étudient et font emploi avec succès de l'« Indicateur des places » de la **„Schweiz. Allgemeine Volks-Zeitung" à Zofingue.** Chaque numéro contient de

300-1000 offres de places

Tirage 90.000. Clôture des annonces : mercredi soir.

Notez bien **l'adresse exacte.** 34-15 On

POULETTES

pondeuses	fr. 6.— pièce
poulettes prêtes à pondre	fr. 5.- pièce
poulettes 4 mois	fr. 4 - »
» 3 »	fr. 3.- »
Dindes moyennes	fr. 14.—
» grosses	fr. 16.—
Canards 3 mois	fr. 4.—

Envois par poste ou chemin de fer

Parc Avicole, Sion

TOURISTE et COLOMBE

3 à 6 mois de crédit, 1re marque suisse complète **110** fr. Dames **115** fr. Militaire **130** fr. Anglaise 2 freins **135** fr. Course **135** fr., chromées suppl. de **15** fr. Chaine **2.90.** Pédales **3.20.** Selle **6.80.** Frein av. **2.90.** Pompe **1.80.** Sonnette **0.80.** Pneus Michelin **3.95.** Chambre **1.50.** Motos et Vélos occ. Liste No 20. Rép.

Catalogue 1932 gratis.

Et. Ischy, fabr., **Payerne 30.**

La grande charcuterie

Aeschlimann

rue des Cygnes 13 — YVERDON

Tél. 337

expédie : lard bien fumé et sec. 1er choix, à **fr. 2.60 le kg.** par 5 kg., ½ port payé. Saucisses et saucissons extra au plus bas prix du jour. Se recommande :

J. Aeschlimann,

A vendre

à Bramois

Maison d'habitation av. grange-écurie et verger.

S'adresser au Nouvelliste sous S. 978.

Mes cheveux ont tellement changé...

Dans 10 jours, plus de cheveux gris.
Nombreux certificats.

J'étais surprise et je vous félicite. J. Chop, Lausanne. J'étais si contente du « Recholin ». Envoyez encore 1 flacon. Comtesse Ta., Florence. Quantité de certificats prouvent que ✣ **RECHOLIN** ✣ marque déposée **(composé orties)** est la lotion absolument efficace contre pellicules et chutes des cheveux, **fait renaître** une belle chevelure. **„RECHOLIN-IDÉAL"** est une eau limpide, inoffensive, qui rend, dans environ 10 jours aux cheveux gris, leur couleur primitive. Flacon fr. 4.20, cure fr. 6.-, force III, pr cas trop avancé, fr. 8.20.

Franco contre remboursement par

J. RECH PARFUMERIE RUE DE RIVE, 2 **Genève**

Indiquer si c'est contre chute ou grisonnement

Lames à raser, 1re qual. fr. 1.30 le paquet de 10 et fr. 2.— spécial pour forte barbe (2 paquets franco)

LOTERIE

(Caisse de pensions des Chemins de fer secondaires de la Suisse romande)

2me tirage : 31 juillet irrévocablement

Gros lots : Fr. 15.000.-, 7.000.-, 5.000.-, etc.

Numéros gagnants visibles immédiatement. **Billets fr. 1.-** en vente partout ou directement au **Bureau de la Loterie,** Effingerstrasse 19, **Berne** contre remb. ou vers. (avec port en sus) au Cpte de chèq. post. III-8386 Berne.

Les aliments SEG

favorisent la ponte et développent les poussins.

Recommandés spécialement par les Sociétés d'aviculture.

Contrôlés officiellement

sont en vente :

Société d'Agriculture, Martigny
Lugon Camille, Evionnaz
Société Centrale de Laiterie, Monthey
Sté Montheysanne de Consommation, Monthey

Seul Fabricant et Concessionnaire pour le Valais :

Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait
SION

MAISON TROTTET - MONTHEY

Articles pour kermesses. Jeux

Tombolas, organisation complète

Tél. 113, Monthey

Maculature pour emballages

20 cts. le kg. par au moins **10 kg.**

Imprimerie Rhodanique - St-Maurice

Dr H. VEUTHEY

MARTIGNY

absent

jusqu'à nouvel avis

A vendre de suite, pour raison de santé, au centre du Valais, un

atelier de serrurerie

avec deux appartements locatifs, maréchalerie avec outillage et clientèle assurée, sans concurrence.

S'adresser au Nouvelliste sous A 988.

On demande

ouvrier

pour les foins.

S'adresser à Emile Darbellay-Pont, Martigny-Bourg.

Jeune fille

19 ans, cherche place bonne à tout faire ou auprès d'enfant, Valais de préférence.

Libre de suite. S'adr. G.P. Pension Wilhelm, Montreux

Dans pension recommandée, à Mase, **on prendrait** encore

quelques enfants

Prix modérés. S'adr. à Mlle Marie Udrisard, Mase. 3358

A louer pour le 1er octobre un

APPARTEMENT

de 4 pièces, cuisine, bains, W.C. et chauffage central. Grenier, cave, bûcher.

S'adresser Mme Vve Georges Morand, avenue de la Gare, Martigny.

Chalet à louer

aux Mayens de Verbier, 2 chambres et cuisine. Poste. 1400 m. - S'adr. à Deslarzes-Pasche, Le Châble (Bagnes).

Jeune FILLE

de toute conscience et ayant déjà du service, est demandée de suite, à Bex, dans ménage soigné.

S'adresser au Nouvelliste sous A. 986.

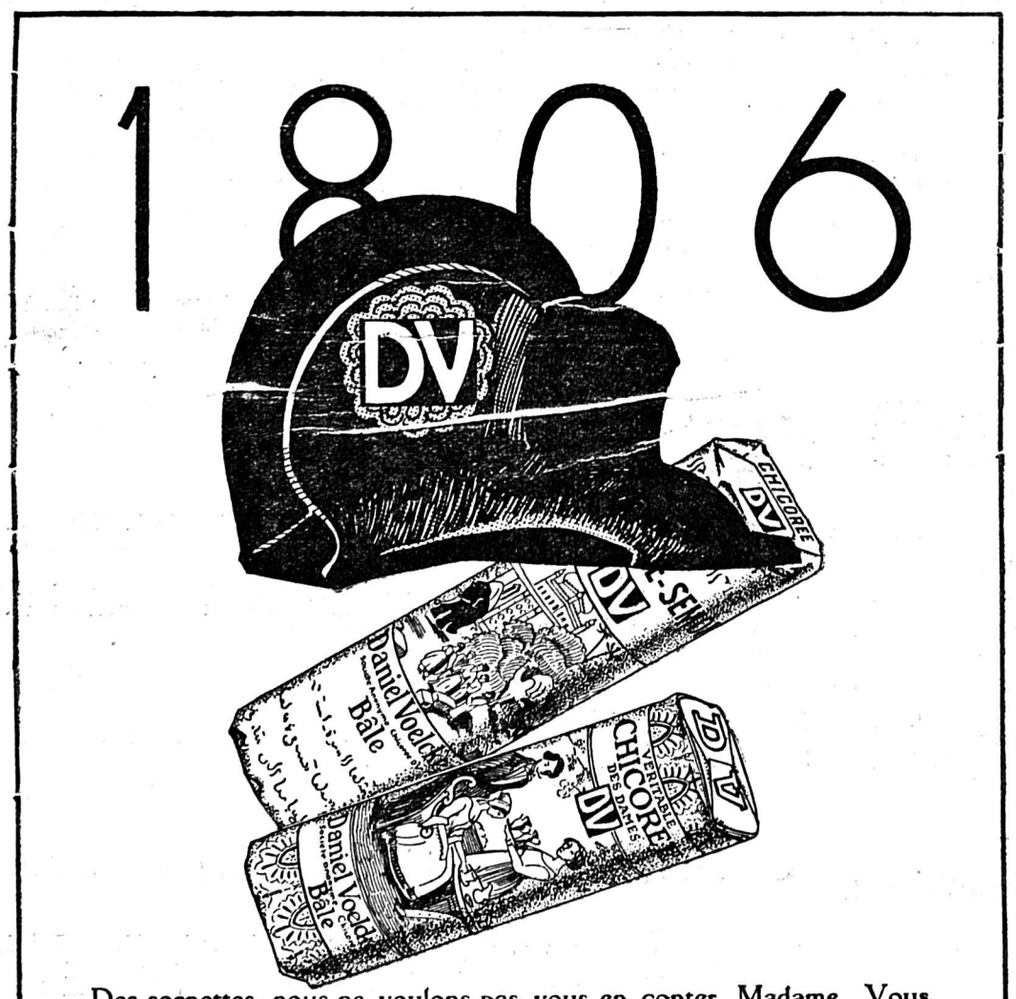

Des sornettes, nous ne voulons pas vous en conter, Madame. Vous savez d'ailleurs que la chicorée DV, la plus ancienne marque du pays, est vraiment bonne. De patientes recherches, des expériences pratiques d'une centaine d'années en ont fait un produit irréprochable, d'une qualité, torréfaction et mouture qui ne varient jamais. — Grâce à la chicorée DV, votre café aura toujours la saveur, le corsé et l'arome que vous aimez tant. — Mais veillez bien à la marque DV, sinon vous pourriez recevoir une contrefaçon.

Placez vos fonds
à la

Banque Troillet

Martigny

Téléphone No 139 — Chèques postaux II c 143

Caisse d'Epargne

3 3/4 % au bénéfice de garanties spéciales contrôlées par l'Etat selon ordonnance cantonale du 16 décembre 1919. 32-2

Toutes opérations de banque — Change

Agence à Bagnes — Téléphone Châble 2 — Chèq. post. II c 413

A tout porteur d'un **Livret d'Epargne** de notre Banque, nous remettons **gratuitement** s. demande à titre de prêt, une **TIRE-LIRE**